

Chers Collègues, Chers Amis, je vais m'exprimer en français, j'en demande par avance pardon à ceux d'entre vous qui ne comprennent pas cette langue. A ma décharge, je peux les assurer qu'ils me comprendraient encore moins si j'avais l'outrecuidance de vouloir m'exprimer en grec ou même -je le crains- en anglais !

Je tiens, tout d'abord, à adresser mes vifs remerciements au Président Théodore Fortsakis pour m'avoir convié à participer à cet émouvant hommage rendu aujourd'hui à notre cher Yannis Anastopoulos ; cela me donne l'occasion et le plaisir de revenir dans cette Faculté de Droit d'Athènes où je compte nombre d'amis et aussi d'anciens étudiants parmi lesquels, j'en suis particulièrement fier, le Président Fortsakis lui-même, - cette Faculté où j'avais été reçu précisément il y a une vingtaine d'années, en mai 1986, par Yannis ainsi que par un autre grand ami et très éminent juriste, aux qualités humanistes exceptionnelles, Phédon Vegleris, rencontré à Strasbourg où il était arrivé à peu près en même temps que Yannis et avait enseigné durant plusieurs années.

Je dois aux relations à la fois intellectuelles et amicales que j'ai eues avec Yannis pendant quelque trois décennies, le privilège d'avoir été invité ici, en marge des savants débats de droit fiscal qui vont s'ouvrir tout à l'heure, à prononcer quelques paroles et à évoquer brièvement quelques souvenirs personnels.

J'ai eu le plaisir de connaître Yannis d'abord à la Faculté de Droit de Strasbourg où il était venu à la fin des années soixante pour préparer un doctorat : il a été mon étudiant pratiquement dans toutes les disciplines où j'ai enseigné, en droit administratif, en finances publiques, en philosophie du droit, - un étudiant manifestant ainsi déjà une grande ouverture d'esprit et, si j'ose dire, un solide appétit juridique !

Il est ensuite devenu mon assistant à partir de 1970. A la vérité, il faisait là une bien mauvaise affaire, car c'était l'époque où je créais un Centre de recherches en droit public interne qui manquait alors cruellement à la Faculté de Strasbourg ; tout était à faire pour la constitution et le lancement de ce Centre, la tâche était immense et les moyens extrêmement modestes. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Yannis a apporté une contribution que je peux dire capitale, en ne ménageant ni son temps ni ses efforts : il a été, notamment, la cheville ouvrière des premiers grands colloques organisés, en particulier sur les rapports entre le droit administratif ou les finances publiques françaises et le droit communautaire ; il s'est aussi, par ailleurs, attelé -véritable travail de Pénélope- à la confection d'un vaste fichier par auteurs et surtout par matières des articles publiés dans les principales revues françaises de droit administratif et financier ; les étudiants strasbourgeois lui sont encore aujourd'hui redevables, sans le savoir, de ce précieux outil qu'ils ont sous la main.

Après m'avoir supporté comme professeur et comme directeur de Centre, Yannis a eu le courage -mais n'était-ce pas plutôt de l'inconscience ?- de me demander d'être aussi son directeur de thèse, une direction qu'il savait pourtant d'expérience et qui fut effectivement, je dois le reconnaître, assez exigeante et tatillonne, à la mesure du potentiel prometteur du candidat, mais qu'il a là encore vaillamment endurée en acceptant patiemment, sans trop rechigner, de remettre bien des fois son ouvrage sur le métier. Françoise Anastopoulos m'a raconté récemment qu'arrivé à la fin de sa thèse, ayant dû encore satisfaire à d'ultimes observations critiques, il avait acheté des disques de Georges Brassens qu'il s'était passés en boucle durant toute une semaine afin de se donner du courage pendant qu'il effectuait ses dernières finitions ! Le résultat de la somme considérable et assez peu commune de travail de documentation et de réflexion déployé ainsi au cours de plusieurs années a été -tous ceux qui sont ici le savent- particulièrement remarquable : intitulée modestement « Les aspects financiers du fédéralisme », cette thèse, soutenue en 1977 et publiée en 1979, représente en réalité une véritable théorie générale des finances publiques fédérales, une théorie générale qui est devenue et qui reste toujours un grand classique incontournable en la matière, avec ses pénétrantes analyses et typologies.

Cette ténacité et cette puissance intellectuelle se sont par la suite illustrées avec éclat dans les multiples facettes de sa personnalité que Yannis a donné à

voir au cours de sa trop brève mais très riche carrière : à la fois brillant professeur (j'ai eu l'occasion de me rendre compte lors de ses conférences à mes étudiants de doctorat à Paris II de ses dons pédagogiques, de son art de captiver l'auditoire et de susciter la discussion) ; brillant auteur aussi en droit administratif, en droit économique, en droit fiscal bien sûr et, plus généralement, en finances publiques. A ces activités théoriques s'étant ajoutées de surcroît, sur un plan pratique, les nombreuses activités et hautes responsabilités assumées au cours de sa belle carrière politique, ou bien encore en qualité d'avocat et de consultant. A tous ces niveaux, Yannis a donné toute la mesure de son dynamisme, de ses talents de chercheur d'idées et de projets, de son sens de l'innovation, de la réforme et aussi de la communication.

Je garde surtout de Yannis Anastopoulos le souvenir d'une personnalité particulièrement attachante, au visage toujours chaleureux et rayonnant, aux grands yeux rieurs, à la voix rocailleuse et charmeuse, une personnalité empreinte à la fois de charisme, de beaucoup d'humanisme et de générosité, fidèle à ses amitiés comme à ses convictions, avec un goût prononcé pour la dialectique, aimant toujours aller jusqu'au fond des choses : ce goût pour le dialogue et la controverse s'est spécialement manifesté, bien sûr, dans nos relations sur le terrain de la philosophie du droit. J'ai encore en mémoire un déjeuner dans les jardins de l'Orangerie à Strasbourg, Nikitas Aliprantis et Françoise Anastopoulos y participaient aussi : aux savoureuses nourritures terrestres s'était ajouté un débat également très nourri qui s'était prolongé sur une bonne partie de l'après-midi malgré un soleil et une chaleur que j'avais quant à moi, au fil des heures, de plus en plus de mal à supporter, sans oser le montrer pour ne pas interrompre la discussion...

De ces relations personnelles nouées à Strasbourg sont nés une forte amitié et des liens d'affection qui ont perduré à travers de nombreux échanges que nous avons eus ensuite entre Paris et Athènes. Au moment de sa disparition, Yannis était précisément à la veille de revenir à Paris donner une nouvelle fois des conférences à mes étudiants : je leur avais communiqué depuis plusieurs jours les sujets qu'il avait fixés et dont il comptait les entretenir... Dix ans déjà ont passé depuis ce rendez-vous manqué.

Mais nous avons, nous autres les humains, la fabuleuse faculté de conserver vivants en nous les êtres chers qui nous quittent : de manière extraordinaire, les êtres humains n'ont pas besoin d'exister pour continuer à vivre. C'est ce que traduit, très poétiquement, la langue hébraïque dans laquelle « cimetière » se dit *beit ha-haïm*, « la maison des vivants ». Notre présence à tous ici est la preuve que Yannis reste toujours bien vivant et continuera encore longtemps de rayonner dans notre mémoire et dans notre cœur.